

Procédure demande d'attestation de Prêt Garanti par l'Etat (PGE)

L'établissement bancaire envoie un pré accord de prêt. Pour finaliser la demande, il faut éditer une **attestation à numéro unique**.

Se munir du n° SIREN de l'entreprise, du montant du chiffre d'affaires 2019, de son RIB puis aller sur le site : attestation-pge.bpifrance.fr

1/ Création de l'espace personnel :

➡ Cocher **OUI** à la question pré-accord obtenu, puis accéder à la création

Les étapes pour obtenir un Prêt Garanti par l'État pour les entreprises déclarant un **chiffre d'affaire inférieur**

* Si votre entreprise déclare un chiffre d'affaire plus élevé, veuillez contacter la Direction Générale du Trésor pour instruire votre demande à l'adi

<p>1</p> <p>Demande du Prêt Garanti par l'Etat auprès de votre/vos banques</p> <p>Avez-vous obtenu votre pré-accord de prêt auprès de votre/vos banques ?</p> <p>Oui Non</p>	<p>2</p> <p>Création de votre attestation Prêt Garanti par l'Etat</p> <p>Complétez le formulaire de création d'attestation avec les détails de votre prêt.</p> <p>Y accéder</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

➡ La fenêtre suivante s'ouvre :

Inscrivez-vous

Cliquez ici si vous n'avez pas de compte Bpifrance ou attestation Prêt Garanti par l'État.

➡ Compléter votre adresse mail et choisissez un mot de passe en respectant les caractères minimum :

Inscrivez-vous

Renseignez vos identifiants pour créer votre compte Prêt Garanti par l'État. Veuillez utiliser **votre adresse email professionnelle**.

Email

Mot de passe

8 caractères minimum avec au moins 1 lettre, 1 chiffre, 1 majuscule et 1 caractère spécial (^ \$ * . [] { } () ? - " ! @ # % & / , > < ' : ; | _ ~ `)

En cliquant sur suivant, vous acceptez les Conditions Générales d'Utilisation Bpifrance

➡ Un code de vérification est renvoyé sur votre adresse mail, saisir ce code

Validez votre adresse email

Veillez renseigner le code envoyé à l'adresse email indiquée précédemment.

Code de vérification

Email non reçu ? Vérifiez vos spams ou envoyer à nouveau



➡ Votre espace est désormais créé.

2/ Demande d'attestation

Obtenir une attestation pour :

Votre entreprise*

Vous certifiez être habilité(e) à faire la demande d'attestation pour le compte de votre entreprise.

Suivant

Votre groupe (entreprise ayant au moins une filiale)*

Vous certifiez être habilité(e) à faire la demande d'attestation pour le compte de votre groupe.

Suivant

➡ Indiquer vos nom et prénom (Gérant en cas de société)

Le dirigeant

Veillez préciser l'identité du dirigeant de l'entreprise.

Nom du mandataire

Prénom du mandataire

➡ Cocher la case correspondant à votre situation :

La situation

Choisissez le cas de figure qui correspond le mieux à votre situation.

- Scénario 1 :** Mon entreprise a été créée **après le 1er janvier 2019**.
- Je déclare la moyenne de la masse salariale mensuelle (hors cotisations patronales) constatée depuis la création de mon entreprise. Je peux demander un prêt d'un montant allant jusqu'à 24 fois ce chiffre.
- Scénario 2 :** Mon entreprise a été créée **avant le 1er janvier 2019 et ne répond à aucun des critères de l'entreprise innovante**.
- Je déclare le **chiffre d'affaires** constaté de 2019 ou de la dernière année disponible. Je peux demander un prêt d'un montant allant jusqu'à 25% de ce chiffre.
- Scénario 3 :** Mon entreprise a été créée **avant le 1er janvier 2019 et répond à l'un des critères de l'entreprise innovante**.
- Si le critère du chiffre d'affaires est plus favorable pour moi, je déclare le chiffre d'affaires constaté de 2019 ou de la dernière année disponible. Je peux demander un prêt d'un montant allant jusqu'à 25% de ce chiffre.
- Scénario 4 :** Mon entreprise a été créée **avant le 1er janvier 2019 et répond à l'un des critères de l'entreprise innovante**.
- Si le critère de la **masse salariale** est plus favorable pour moi, je déclare la masse salariale 2019 constatée ou de la dernière année disponible. Je peux demander un prêt d'un montant allant jusqu'à 2 fois ce chiffre.

L'entreprise

Veuillez renseigner les informations concernant votre entreprise.

SIREN

Nom de l'entreprise

Montant du chiffre d'affaires Hors Taxes

Le montage financier

Soyez le plus précis possible sur votre/vos partenaire(s) et le montage financier prévu. Une fois l'attestation validée, vous ne pourrez pas revenir dessus.



Où trouver mon code banque et code guichet ?

Les informations agence (Code Banque ou Code Guichet) sont visibles sur votre RIB. Si vous n'avez pas de RIB, veuillez demander à votre banquier.



Ajouter une banque partenaire

➡ Renseigner les données bancaires (l'agence bancaire apparaît dès saisie des 2 premières données)

Banque 1  Supprimer

Code Banque

Code Guichet


Agence bancaire

Montant demandé à cette banque

Je m'engage, en mon nom et au nom et pour le compte de mon entreprise, à (i) ne pas utiliser les fonds provenant du Prêt Garanti par l'Etat pour rembourser un crédit existant ou pour réaliser un placement financier et (ii) respecter vis-à-vis des fournisseurs de l'entreprise les délais de paiement prévus à l'article L.441-10 du code de commerce. En conséquence, je reconnais que ma responsabilité sera engagée en cas de non-respect de ces obligations.



Valider mon attestation

 Attention, prenez soin de relire les zones renseignées, l'attestation est définitive après sa validation.

Un fichier attestation est généré, l'enregistrer pour transmission à la banque ou à vote comptable.